136.

Je Soussigné, commissaire nommé par l'Academie Royale de chirurgie, pour examiner les observations qui lui ont été presentées par le Sieur Sigault Eleve en chirurgie, j'ai trouvé que la premiere observation sur une carie du côté droit de l'os maxillaire Supérieur ne contenoit rien de particulier; cependant la conduite que l'auteur a tenüe dans ce cas m'a parüe conforme à la saine pratique.

La Seconde sur un sarcoma situé au milieu de la surface externe de la langue merite d'être conservée, et elle est digne d'attention, moins par le procedé de l'opération, que par la nature et la situation de la maladie. une tumeur grosse comme une montre, située sur la langue, douloureuse, sembloit annoncer le plus grand danger; les preparations convenables, la ligature graduée, enfin la Section ont prouré une guerison radicale et sans accident.

La troisieme observation a pour objet une tumeur enkistée Située à la partie interne de la cuisse, dont le volume égaloit, à ce que dit l'auteur, celui d'un gros melon, avec une base presque aussi large que sa circonférance.

Le traitement que l'Auteur a employé, m'a paru digne de remarque. Pour extirper cette tumeur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC carton 34 N° 58

qu'il dit avoir été carcinomateuse, par ce quelle étoit un peu ulcerée, il fit une Section circulaire de la peau à la base de la tumeur, et profita de cette Section pour placer une ligature et prevenir par là le danger de l'hémorragie qui auroit pu Suivre de l'amputation de la tumeur. Des fils d'argent passés à travers la tumeur la lierent en deux portions; mais ayant manqué le lendemain, Mr. Sigault eut recours à une seule ligature avec un cordon, qui disposa les parties pour la Section totale dont il ne Suivit aucun accident; et le malade guerit parfaitement. Cette observation peut être conservée dans les memoires en traitant quelque matiere relative, elle fait honneur à l'auteur; et elle prouve que l'usage des fils d'argent pour les ligatures, n'est pas exempt d'inconveniens, à raison de la facilité avec laquelle ils peuvent se rompre. ce 26. mars 1767. Robin